

(réf:0350)

---

## Formateur en site qualifiant TUTEUR

Dans les formations aux professions des secteurs médical, médico-social, social et socio-éducatif traditionnellement construites sur un modèle de l'alternance, les stages occupent une place essentielle que les dernières réformes des diplômes ont plutôt renforcée. « Organisation apprenante » au même titre que les centres de formation, les sites qualifiants assurent au moins la moitié de ces formations. Un grand nombre d'établissements ont depuis longtemps pris la mesure de cet enjeu en élaborant un cadre d'accueil qui prévoit les modalités d'accompagnement des stagiaires. Cependant il ne suffit pas de savoir faire ; il faut savoir transmettre ce que l'on fait, transmettre ses connaissances et son expérience, développer le goût d'apprendre et de créer, favoriser la recherche de sens, cultiver l'esprit d'équipe... autrement dit avoir des compétences pédagogiques. L'importance est telle que la branche professionnelle de ces secteurs rend obligatoire la désignation et la formation des tuteurs pour encadrer les salariés en contrat de professionnalisation. Au-delà de la fonction première, ces professionnels, référents du site qualifiant pourront être personnes ressource en interne et interlocuteurs privilégiés à l'interface entre les centres de formation et leur institution.

### Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

### Public :

Tous les professionnels diplômés du secteur disposant d'une ancienneté d'au moins 3 ans quel que soit le niveau de qualification, chargés de l'encadrement des stagiaires de la formation initiale, des bénéficiaires de contrat de professionnalisation, des personnes en insertion dans l'emploi.

### Objectifs :

- Il s'agit de former et qualifier les professionnels en situation d'accompagnement, plus particulièrement de leur permettre :
  - d'acquérir des connaissances spécifiques en pédagogie, de développer des savoirs faire de transmission
  - d'organiser un parcours d'accompagnement personnalisé jusqu'à l'évaluation
  - de favoriser la posture réflexive de l'apprenant
  - de développer des compétences de coordinateur dans le dispositif d'accueil de stagiaires de l'établissement
- La formation est validée par la remise d'une attestation de compétence.

### Contenu :

La formation de 120 heures est organisée en 3 modules de 40 heures chacun

Module 1 : tuteur de proximité - les bases

- le processus de formation et les étapes de l'apprentissage chez l'adulte
- les techniques d'accompagnements
- les dispositifs d'apprentissage par alternance

Module 2 : tuteur de proximité - approfondissement

- les référentiels métiers du secteur
- la construction du parcours de professionnalisation du stagiaire
- la posture spécifique de tuteur

Module 3 : tuteur référent

- la notion de site qualifiant et d'organisation apprenante
- la communication en situation de porteur de projet
- le management, la coordination et la médiation dans un groupe

Modalités pédagogiques: enseignements, ateliers d'échanges et de réflexion sur les pratiques

Formation continue :

l'IRTS propose un accompagnement et un soutien aux professionnels tuteurs : supervision et analyse de pratiques.

### Durée :

120 heures : 3 modules de 40 heures

### Intervenants :

Formateurs IRTS Franche-Comté, enseignants Université de Bourgogne et Franche-Comté, professionnels de l'intervention éducative et sociale.

### Prix :

Nous consulter

### Contact :

Secrétariat : Marie-Jo CLERC - marie-jo.clerc@irts-fc.fr - 03 81 41 61 14

